INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Au service
des peuples
et des nations

Date : 30/01/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) en vue de l'élaboration d'un cadre commun de résultats des programmes et projets de modernisation de l'Etat

Numéro du projet : CIV 10-00101219 Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat

Durée du contrat/services (si applicable) : 60 jours ouvrés

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **15 Février 2019 à 13h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :
Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70% de points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Pour chaque catégorie de consultant (international et national), les meilleurs candidats les mieux disant seront retenus sur la base du cumul des notes obtenues des deux évaluations.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
	Total	**100**					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expérience dans en matière de réforme de l'Etat et de modernisation de l'administration publique	20					
1.3	Expérience dans l'élaboration de cadres de résultats	10					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ?	5					
3.5	La proposition est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ?	10					
		40					

Au service
des peuples
et des nations

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline –Travail

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INTERNATIONAL(E) EN VUE DE L'ELABORATION D'UN CADRE COMMUN DE RESULTATS DES PROGRAMMES ET PROJETS DE MODERNISATION DE L'ETAT

PRIME
PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX RÉFORMES INSTITUTIONNELLES ET À LA MODERNISATION DE L'ETAT

Au service
des peuples
et des nations

I. Contexte

Depuis 2012, la Côte d'Ivoire connaît un succès économique remarquable marqué par (i) une croissance annuelle moyenne de 8 % ; (ii) une forte reprise des investissements publics et privés ; (iii) une amélioration des exportations des matières premières ; et (iv) une relance du secteur des services. Si la situation macro-économique est satisfaisante, beaucoup de défis restent encore à relever notamment sur le plan social où la demande reste énorme et pressante compte tenu du niveau encore élevé de pauvreté, du chômage des jeunes et de l'accès encore insuffisant à certains services sociaux de base.

Les défis pour la pérennisation de la croissance, la réduction des inégalités, notamment les inégalités de genre, et l'amélioration du développement humain restent importants, multi-dimensionnels et appellent à une réflexion globale sur la réforme de l'action publique.

En réponse à cette situation, le Gouvernement, a lancé, dans le cadre du Plan National de Développement (PND), du Programme d'Actions Prioritaires du Gouvernement et des programmes de coopération avec les partenaires au développement, plusieurs initiatives en vue de la transformation et l'amélioration du mode de fonctionnement de l'Etat.

En dépit de ces efforts, les performances réalisées par l'Etat pour sa modernisation restent difficiles à mesurer en l'absence d'un cadre harmonisé de suivi des initiatives. La définition d'objectifs communs pour les acteurs de la chaîne de modernisation de l'action publique reste faible, le partage des données entre programmes et projets demeure insuffisant de même que la disponibilité de l'information notamment pour les acteurs chargés de la coordination d'ensemble des processus de modernisation notamment la Primature et le Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public.

La mise en place d'un Cadre Commun de Résultats apparaît donc essentielle pour assurer un suivi plus cohérent du processus d'ensemble de modernisation de l'Etat. Ce dispositif devrait permettre de définir des résultats communs vers lesquels devront tendre les efforts des différentes administrations, faciliter la mise en place de procédures et processus de suivi concertés et participatifs, et aider à améliorer la qualité des actions menées ainsi que la performance des acteurs. Dans cette perspective, le Gouvernement, à travers le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME), a identifié un Bureau d'études chargé de (i) réaliser la carte des programmes et projets de modernisation de l'Etat et (ii) de bâtir un cadre commun de résultats des initiatives de modernisation de l'Etat pour les trois (3) prochaines années. De façon spécifique, il est attendu au terme du projet, la mise à disposition aux services du Premier Ministre, des principaux outils ci-après :

- Une base de données dynamique des programmes et projets de modernisation de l'Etat, achevés, en cours ou prévus ;
- Un rapport d'analyse diagnostique des dysfonctionnements et des succès en matière de modernisation de l'action publique en Côte d'Ivoire ; et
- Un Cadre Commun de Résultats des processus, programmes, projets de modernisation de l'Etat prévus ou en cours pour les trois (3) prochaines années.

Pour soutenir ce projet, le Programme des Nations Unies pour le Développement prévoit de recruter un(e) consultant(e) international (e) .

II. <u>Objectifs de la Mission</u>

L'objectif général de la Mission est de contribuer au processus de réalisation du Cadre Commun de Résultats des programmes et projets de modernisation de l'Etat.

De manière spécifique, le/la Consultant (e) international (e) devra en liaison avec le Bureau d'études :

- Élaborer un tableau de bord pour le suivi des programmes et projets de modernisation de l'Etat bâti autour de résultats stratégiques en lien avec le projet d'émergence de la Côte d'Ivoire ;
- Définir des indicateurs désagrégés spécifiques (avec base de référence et cibles) pour les résultats et actions retenus ;
- Définir les acteurs impliqués dans le suivi et le rapportage ; et
- Proposer un dispositif d'ensemble pour le suivi-évaluation du Cadre Commun de Résultats proposé ;
- Assurer la mobilisation des partenaires techniques et financiers autour du projet dans la perspective du financement des grands chantiers du Cadre Commun de Résultats.

III. Résultats attendus

Les résultats attendus au terme de la Mission sont les suivants :

- Un Cadre Commun de Résultats bâti sous forme de tableau de bord autour des résultats stratégiques en lien avec le projet d'émergence de la Côte d'Ivoire est élaboré pour le suivi des programmes et projets de modernisation de l'Etat ;
- Un dispositif d'ensemble pour le suivi-évaluation du Cadre Commun de Résultats est élaboré ;
- Un plan de mobilisation de ressources pour le financement du Cadre Commun de Résultats est disponible.

IV. Méthodologie et conduite de la Mission

Le/la consultant (e) travaillera de manière parfaitement coordonnée avec le/la Consultant (e) national (e), le Cabinet du Premier Ministre, les Ministères techniques notamment celui en charge de la Modernisation de l'Administration, le Secrétariat National au Renforcement des Capacités, le PNUD et le PRIME.

La méthodologie comprendra :
- Une analyse de la documentation de référence et de tout autre document jugé utile,
- Des séances de travail régulières avec l'ensemble des parties prenantes,
- Des rencontres avec les partenaires techniques et financiers.

Le/la consultant (e) devra pleinement intégrer la dimension genre dans l'ensemble de sa démarche, dans ses analyses et dans les produits attendus.

V. Produits de la consultation (prestations)

En lien avec l'équipe projet, le/la Consultant(e) mettra à disposition :
- Un plan de travail ;
- Un Cadre Commun de Résultats sous forme de tableau de bord bâti autour des résultats stratégiques en lien avec le projet d'émergence de la Côte d'Ivoire pour le suivi des programmes et projets de modernisation de l'Etat ;
- Un plan de mobilisation de ressources.

VI. Durée de la mission

La durée de la consultation est fixée à 60 jours ouvrés.

VII. Modalités de paiement des honoraires du (de la) consultant(e)

LIVRABLES	DÉLAIS	MONTANT
Plan de travail validé et certifié	5 jours après le démarrage de la mission	30%
Draft Cadre commun de Résultats et Plan provisoire de mobilisation de ressources	Après 30 jours de travail	40%
Versions finales Cadre Commun de Résultats et Plan de mobilisation de ressources	A la fin de la mission	30%

VIII. Rémunération

Le/la consultant (e) retenu (e) sera rémunéré (e) sur la base d'une offre financière acceptée par le PNUD à l'issue d'un processus de sélection compétitif.

IX. Qualifications et compétences

- Niveau d'étude universitaire de type Master (au moins BAC+5), de préférence en administration publique, sciences politiques, économie, droit, gestion de projets, sciences sociales ou tout autre domaine pertinent ;
- Une forte expérience (au moins 10 ans) en matière de réforme de l'Etat et de modernisation de l'administration publique ;
- Une bonne maitrise et connaissance des outils et mécanismes de suivi-évaluation avec au moins 5 années d'expérience dans le montage et la mise en œuvre de système de suivi évaluation ;
- Une excellente capacité à être pragmatique et synthétique pour développer des indicateurs SMART ;
- De bonnes compétences en communication et capacité à mener des entretiens et faciliter les discussions ;
- De fortes capacités de travail en équipe ;
- Une parfaite maitrise du français.

Le Consultant doit avoir une bonne connaissance de l'environnement social, politique, économique et juridique des pays africains d'une manière générale avec une préférence pour les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et de la Côte d'Ivoire en particulier.

X. Conditions générales de soumission :

Toute personne intéressée à faire partie de la mission devra soumettre au PNUD dans une première enveloppe fermée, une proposition technique en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), et dans une seconde enveloppe fermée, une offre financière. Les 2 enveloppes (offre technique et offre financière) devront être remises dans une grande enveloppe fermée précisant l'une des spécialités citées au point X (consultant international ou Consultant national).

XI. Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
	Total	**100**					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expérience dans en matière de réforme de l'Etat et de modernisation de l'administration publique	20					
1.3	Expérience dans l'élaboration de cadres de résultats	10					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ?	5					
3.5	La proposition est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ?	10					
		40					

XII. Critères de sélection

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :
Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70% de points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Pour chaque catégorie de consultant (international et national), les meilleurs candidats les mieux disant seront retenus sur la base du cumul des notes obtenues des deux évaluations.

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Elements	**Coût Unitaire**	**Quantité**	**Cout total pour durée du Contrat**
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Assurance vie	N/A	N/A	
Assurance maladie	N/A	N/A	
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destinat la Consultance	N/A	N/A	
Frais de subsistence (selon le taux en vigeur et applicable au Système des Nations Unies)	N/A	N/A	
Assurance voyage	N/A	N/A	
Frais de voyage	N/A	N/A	
Autres (mentionner svp)	N/A	N/A	
III. Voyages dans le cadre de la Consultance			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable